



COMPTE RENDU DE LA REUNION ANNUELLE DES DELEGUES DEPARTEMENTAUX DE L'AFEM 7 ET 9 OCTOBRE 2010

Encadrant la remise des bourses au Ministère de la Santé, deux réunions étaient organisées au choix des délégués, soit le jeudi 7 octobre après midi, soit le samedi 9 octobre dans la matinée.

Ces deux réunions ont été intéressantes, avec une participation active des tous les présents dont le nombre est en augmentation significative d'année en année. Cette réunion est la seule manifestation qui permette à tous les bénévoles de confronter leurs expériences, leurs difficultés, leurs succès, leurs échecs.

La discussion a été particulièrement utile pour les nouveaux délégués, qui se sentent parfois quelque peu isolés dans leur département.

En ouvrant les réunions, les docteurs DIDELON, LEDUC et PASSA, responsables de l'animation du réseau des délégués AFEM ont remercié très chaleureusement le Groupe Pasteur Mutualité, et en particulier Madame PACAULT-COCHET, pour un accueil de qualité, dans des locaux agréables autorisant le prise en commun d'un sympathique repas.

LES NOUVEAUX DELEGUES

Grâce aux efforts de tous et, en particulier ceux des docteurs Rousselot, Leduc et de Madame Fradin, le nombre de départements dépourvus de délégué AFEM est passé en un an de 19 à 6.

Ce chiffre était de 5 il y a quelques semaines : Cantal, Drôme, Gers, Loir et Cher, Hautes Pyrénées.

Hélas, nous avons eu la tristesse de déplorer, il y a quelques semaines le décès de Madame RIBEYROLLE, active déléguée pour la Charente Maritime.

Si l'un d'entre vous connaît une personne dynamique susceptible d'occuper ce poste dans l'un de ces 6 départements, nous lui demandons de la contacter et, si un accord semble possible, de faire parvenir au siège ses coordonnées afin que nous puissions finaliser la démarche de recrutement. D'avance, nous vous remercions pour votre aide.

Il serait formidable que l'année prochaine tous les départements français soient pourvus d'un délégué AFEM.

En effet, un département sans délégué est très habituellement un mauvais département pour l'AFEM :

Pas de famille médicale aidée,

Presque pas de médecins donateurs,

Relations inexistantes avec le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins.

LA SITUATION DE L'AFEM

LES MECENES

Grâce aux efforts de tous, les subventions financières annuelles accordées par les Conseils Départementaux sont en augmentation. Elles vont de 200 € à 60 000 €.

En 2010, à ce jour, seuls 10 Conseils Départementaux sont demeurés sourds à nos appels. Si tel est le cas dans votre département, n'hésitez pas à prendre contact avec le Docteur Passa au siège afin que l'on essaie de comprendre le pourquoi de ce refus et réfléchir à quelle initiative entreprendre.

Ces subventions sont complétées par le soutien fidèle de l'Académie de Médecine, du Groupe Pasteur Mutualité, des Associations de Retraités à l'échelon national et départemental, et de trop rares laboratoires pharmaceutiques.

LES MEDECINS DONATEURS A TITRE INDIVIDUEL

Leur nombre avait connu une baisse très sensible en 2008, heureusement, malgré la crise et les «menaces de raboutage des niches fiscales », il remonte. En 2010, nous devrions retrouver un score proche de celui de nos meilleures années de l'ordre de 10 000 donateurs – chiffre important, mais qui ne représente que 7% des médecins inscrits à l'Ordre.

Parmi les nouveaux médecins donateurs (1^{er} don en 2010) on assiste à une augmentation très significative des femmes (environ 30%), ceci est un élément favorable compte tenu de l'évolution de la démographie médicale.

LES DIFFERENTES RESSOURCES SONT REDISTRIBUEES A 90%

Grâce à des frais de fonctionnement réduits au minimum. A ce jour, pour l'année 2010, l'AFEM a distribué :

30 secours d'urgence

83 aides aux études

119 bourses, dont 27 nouveaux boursiers.

Ces chiffres en augmentation témoignent bien du nombre de familles médicales en détresse, dont les situations financières sont de plus en plus catastrophiques.

Malheureusement, certaines familles ne nous contactent pas ou trop tardivement. Réduire ou faire disparaître de telles situations est l'un des rôles majeurs du délégué départemental AFEM qui est le mieux placé pour connaître et évaluer les besoins d'une famille médicale en difficulté du fait d'un décès ou d'une invalidité prolongée.

La secrétaire du Conseil Départemental de l'Ordre est un personnage clé pour connaître rapidement l'existence de tels drames.

Pour réellement apprécier la situation de ces familles, un contact téléphonique ou mieux une visite au domicile est indispensable. (Même si elle est parfois difficile du fait de certaines réticences). Vous pourrez ainsi aider, si nécessaire, la famille à remplir le dossier qui doit être transmis rapidement à l'AFEM. C'est toujours dans les premières semaines ou mois que la situation financière est la plus délicate. Le délégué a également un rôle très important dans le suivi des familles aidées par l'AFEM. La situation peut évoluer, s'améliorer ou s'aggraver sur le plan moral et financier. De telles informations doivent être recueillies et transmises au siège pour aider l'AFEM à adapter ses secours.

La division en deux réunions a facilité la réalisation d'un tour de table au cours duquel la situation de chaque département a été analysée en détail :

Nombre de médecins inscrits à l'Ordre

Evolution du nombre des médecins donateurs au cours des 5 dernières années

Montant et évolution de la subvention ordinale

Envoi annuel ou non de l'appel de dons

Nombre de familles aidées.

La situation globalement satisfaisante est en fait très variable d'un département à l'autre.

Dans la discussion très enrichissante, les points suivants peuvent être mis en exergue :

Certains délégués souhaiteraient que leur soit communiquée la liste nominative des médecins donateurs. Pour de multiples raisons, cette requête n'est pas apparue souhaitable pour la majorité des délégués et les membres du siège présents à la réunion.

2 Certains départements ne souhaitent pas coupler l'appel de dons AFEM à la demande de cotisation ordinale et ne peuvent financer un envoi séparé. Une proposition intéressante a été faite, celle d'inclure l'appel de dons AFEM avec l'envoi du caducée qui suit le règlement de la cotisation à l'Ordre.

3 Un point préoccupant pour l'avenir de l'AFEM a été longuement discuté :

Les médecins donateurs à titre individuel sont majoritairement des médecins libéraux âgés ou retraités, de sexe masculin. Compte tenu de la désaffection, actuellement constatée, des médecins pour l'exercice libéral, il est évident que l'AFEM par tous les moyens doit orienter sa communication vers les médecins salariés, en particulier les hospitaliers qui connaissent très mal l'AFEM et qui, à tort, estiment bénéficier d'une couverture financière correcte en cas de décès ou d'incapacité d'exercer leur métier.

Différents délégués ont fait part de leurs efforts de communication avec les médecins hospitaliers. Une telle démarche n'est pas facile, mais si l'on est pugnace, on peut communiquer sur l'imprévoyance des médecins et le rôle de l'AFEM. Sur le sujet, un texte est disponible sur le site internet de l'AFEM.

4 Ce site est peu visité, il doit être amélioré. Il devrait être en lien avec tous les sites des Conseils départementaux. Le siège doit prendre en charge sérieusement ce problème car il est évident que ce mode de communication se développera très rapidement aux dépens de tous les autres.

5 Les médecins retraités semblent plus généreux et plus enclins à la solidarité médicale que les médecins plus jeunes. Il serait peut-être utile que l'AFEM réalise un mailing particulier avec un appel de dons pour cette catégorie de médecins. Ceci suppose que l'on puisse obtenir les adresses de ces médecins à l'échelon départemental ou national et que le coût d'un tel envoi ne soit pas excessif. Ces points très importants doivent être discutés lors du prochain Conseil d'Administration.

Une réponse sera sûrement apportée lors de notre prochaine réunion en 2011, où nous espérons que le nombre de délégués sera encore plus grand. Surtout les nouveaux délégués, car il est évident que l'on devient réellement un fan de l'AFEM lorsque l'on a assisté à la réunion de remise des bourses, que l'on a pleinement réalisé la qualité des étudiants et la fantastique activité de tous les bénévoles qui œuvrent toute l'année au sein de l'association pour aider moralement et financièrement des familles médicales dans le besoin.

Bon courage à tous et à bientôt.

Monique DIDELO

Henri LEDUC

Philippe PASSA

P.S. : ETES-VOUS BIEN CERTAIN QUE NOUS DISPOSONS DE VOTRE ADRESSE MAIL ACTUALISEE ?